Envoyé en préfecture le 05/02/2026
Reçu en préfecture le 05/02/2026
Publié le
ID : 022-212201602-20260202-2026_015-DE

COMMUNE DE NOYAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 02 FEVRIER 2026

L'an deux mil vingt-six et deux février à 20 heures 00, sous la présidence de Philippe HELLO, Maire, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances.

Date de la convocation : 27 janvier 2026

Nombre de membres en exercice : 15	Nombre de membres présents ou représentés : 14

Etaient présents : HELLO Philippe, PANSART Daniel, TEFFAINE Sylvianne, LEJART Frédéric, BRUAND Christophe, LEFEUVRE Chantal, JAFFRÉ Violaine, PELLAN Gérard, CAMARD Vanessa, BAUDUCEL Alice, TRONET Jean-Yves et RUELLAN Sébastien.

Absent(s) non excusé(s) : Anne ROBERT

Le Conseil nomme Daniel PANSART en qualité de secrétaire de séance.

DELIBERATION 2026-015
AFFAIRES COMMUNALES
DEMANDE D'INSCRIPTION SCOLAIRE

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal de la demande de Mme Alicia LEHÉRISSÉ de Saint-Rieul de son souhait d'inscrire son fils à l'école de Noyal, en classe de PS2 à la rentrée de septembre 2026. Elle justifie sa demande par sa situation familiale (famille monoparentale) et la présence de sa fille cadette chez une assistante maternelle de Noyal. L'école de Saint-Rieul étant en RPI avec Plédéliac, elle aurait des temps de trajets importants matin et soir pour aller chercher ses enfants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

par « 14 » voix **POUR**, par « 0 » voix **CONTRE**, par « 0 » voix **ABSTENTIONS**,

- **DECIDE** de répondre défavorablement à la demande de Mme LEHÉRISSÉ.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme au registre
Le Maire,
Philippe HELLO

Le secrétaire de séance
Daniel PANSART

MAIRIE DE NOYAL

Délibération certifiée publiée le 05-02-2026 - transmise en Préfecture le 05-02-2026

Philippe HELLO, Maire